

Trajet Inc.

Rapport d'activités

2017-2018



MISSION

Trajet est un organisme de justice alternative favorisant la résolution des conflits et la réparation des torts causés. Par ses actions, Trajet encourage la participation de l'ensemble des acteurs de la communauté.

MANDAT

Trajet a pour mandat de mettre en œuvre certaines sanctions extrajudiciaires et peines spécifiques, découlant de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents, en favorisant l'implication de l'adolescent, de la victime, des parents, des organismes et de la communauté. Il en est de même pour les ententes de travaux compensatoires dans le cadre du Code de procédure pénale.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec beaucoup d'optimisme que je m'adresse à vous en cette fin d'année financière. Une année bien chargée que tous ont surmonté avec un grand professionnalisme. Encore une fois, l'équipe de Trajet a maintenu de hauts standards d'intervention dans tous ses secteurs d'activités, avec l'aide de précieux partenaires et bénévoles. La mission de Trajet est essentielle et chacun d'entre vous y travaille avec une grande passion.

Je dois également souligner l'importante implication de tous les membres de l'équipe et du conseil d'administration dans un travail conjoint et acharné afin que Trajet évolue dans le respect de ses valeurs. La prochaine année s'amorce sous le signe de la nouveauté et du changement. Je suis convaincue que toute l'équipe saura relever ce défi avec brio.

Émilie Raymond,
présidente du CA de Trajet

③

MOT DE LA PRÉSIDENTE

TRAJET S'ENGAGE DANS SON MANDAT

PORTRAIT DES DEMANDES 2017-2018

			SEJ	PS	Garçons	Filles	Total mesures	%	
LSJPA	Réparation envers la victime	Processus de médiation	38	2	90 %	10 %	40	4 %	
		Réparations sans médiation	35	7	67 %	33 %	42	5 %	
	Réparation envers la communauté	Travaux bénévoles	215	383	85 %	15 %	598	67 %	
		Dédommagements financiers	24	2	77 %	23 %	26	3 %	
	Développement des habiletés sociales	DHS de groupe	58	11	67 %	33 %	69	8 %	
		DHS individuels	50	0	68 %	32 %	50	6 %	
	Sous-total			420	405				
	Renvois communautaires (MEJ)					76 %	24 %	67	7 %
	Total LSJPA							892	100 %
	Travaux compensatoires					84 %	16 %	43	
Total des demandes d'application de mesures					81 %	19 %	935		
DEMANDES DE CONSULTATION VICTIME							385		
Nombre de victimes à contacter							485		
Nombre d'adolescents concernés							453		
TOTAL DES DEMANDES							1320		

Fig. 1 - Portrait des demandes 2017-2018

SEJ : Sanctions extrajudiciaires

PS : Peines spécifiques

LSJPA : Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

DHS : Développement des habiletés sociales

MEJ : Mesure extrajudiciaire

APPLICATION DE MESURES

Cette année, les intervenants de Trajet ont accompagné des adolescents dans la réalisation de **935 mesures** parmi les suivantes :

Processus de médiation

Échange entre deux parties par l'entremise d'un médiateur, avec ou sans rencontre.

Réparation sans médiation

Toute autre mesure de réparation orientée vers la victime (ex. : travail pour la victime, excuses, remboursement, etc.).

Travaux bénévoles

Service non rémunéré au profit d'un organisme de la communauté.

Dédommagement financier

Somme versée à un organisme à but non lucratif. Cette année, le total des dédommagements financiers s'élève à **4 330 \$**.

Développement des habiletés sociales (mesure de groupe ou individuelle)

Activités et informations favorisant une prise de conscience des implications de la commission de l'infraction pour l'adolescent, la victime et la société.

Mesures de groupe offertes cette année :

Réflexion sur le phénomène de la violence : 5

Si je m'arrêtais par moi-même (12-13 ans) : 3

Adolescents ayant commis un vol à l'étalage : 6

Adolescents ayant commis un délit à caractère sexuel : 2

Mesures individuelles offertes cette année :

Texte de réflexion : 50

Renvoi communautaire

Sensibilisation et information liée à la loi, aux délits et aux conséquences. Le programme a été offert à **6 reprises** cette année.

Travaux compensatoires

Service non rémunéré au profit d'un organisme de la communauté en remplacement du paiement d'une contravention émise à la suite de la commission d'une infraction provinciale ou municipale. Cette année, **1 140 heures** de travaux compensatoires ont été référées à Trajet, pour un total de **10 593 \$**.

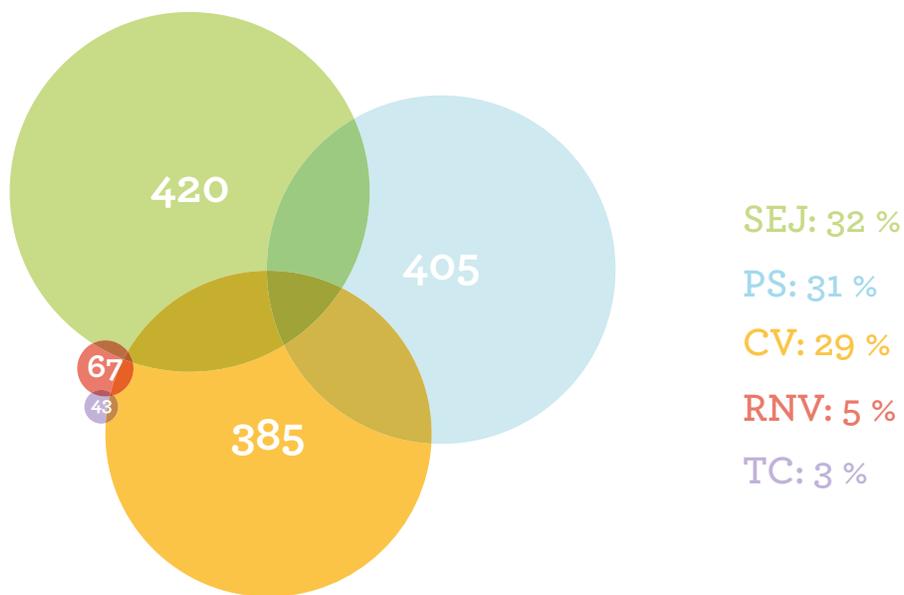


Fig. 2 - Demandes reçues

Le graphique ci-dessus (Fig. 2) illustre la part respective des cinq types de demandes reçues par Trajet : sanctions extrajudiciaires (SEJ), peines spécifiques (PS), consultations victime (CV), renvois communautaires (RNV) et travaux compensatoires (TC).

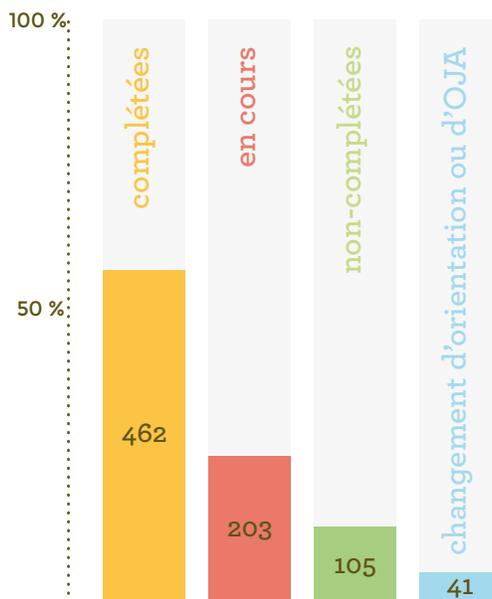


Fig. 3 - Résultat des mesures

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Afin de s'assurer que ses activités et services continuent de répondre aux besoins de la clientèle adolescente contrevenante, Trajet travaille depuis 2015 au développement de deux projets qui viendront bonifier les mesures disponibles. Le premier, qui visait à diversifier les tâches offertes en travail bénévole par la mise en place d'une entreprise autofinancée, a été interrompu suite à une étude de marché qui s'est avérée non-concluante. Le deuxième, qui vise l'intégration sociale par la pratique d'activités physiques ou sportives, a connu d'importantes avancées et devrait être lancé dans la prochaine année.

DEMANDES DE CONSULTATION VICTIME

Trajet est responsable de contacter les victimes d'un délit commis par un adolescent dont le dossier est traité dans le cadre du programme de sanctions extrajudiciaires. Ce processus s'inscrit dans un esprit de réparation la plus directe possible envers la victime.

Les objectifs de la consultation des victimes sont :

- les informer des suites découlant de la plainte ;
- répondre à leurs interrogations ;
- recueillir leur opinion sur l'événement et les conséquences vécues ;
- connaître leur intérêt à échanger avec l'adolescent impliqué.

En 2017-2018, l'équipe a eu **485 victimes** à contacter. Le graphique (Fig. 4) ci-dessous montre le résultat des démarches de contact faites par les médiateurs.

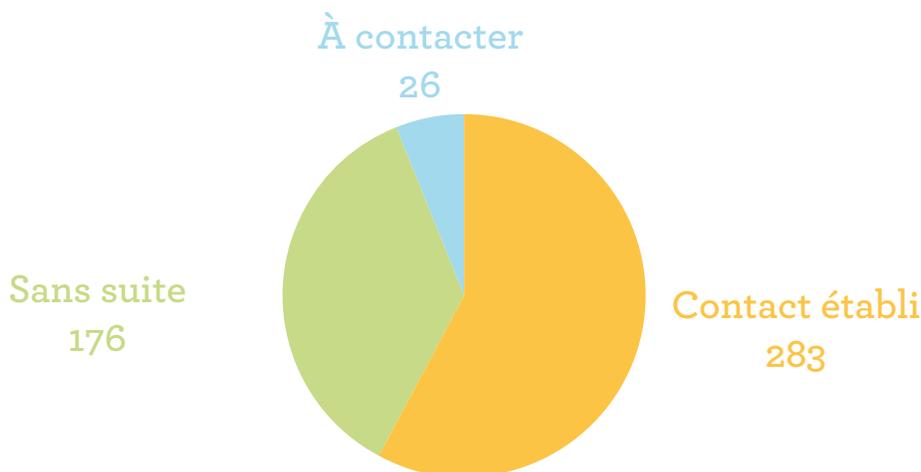


Fig. 4 - Contact avec les victimes

RÉPARADO

Initiative de Trajet lancée en 2000, Réparado est un fonds permettant à des adolescents et à des victimes de conclure des ententes de compensation financière au terme d'un processus de médiation. L'implication des adolescents dans des organismes d'accueil leur permet d'amasser un montant maximal de 350 \$ qui est ensuite versé aux victimes.

Le fonds est constitué de dons d'entreprises et de fondations. À ce titre, nous tenons à remercier la Fédération canadienne du Droit Humain et les locataires des locaux de Trajet pour l'appui financier démontré en cours d'année s'élevant à 394 \$.

Cette année, **six adolescents** ont utilisé le fonds, ce qui a permis à **six victimes** de recevoir un montant total de **1 774 \$**.

LA COMMUNAUTÉ S'ENGAGE À TRAJET

BILAN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Encore cette année, les administrateurs ont accompli un travail colossal. Ils ont à cœur le bon fonctionnement de l'organisme et se préoccupent du bien-être de l'équipe. Leur contribution est précieuse et grandement appréciée par l'ensemble des employés. Leur implication représente **425 heures de travail bénévole**.

Plus concrètement, ils ont participé à :

- l'Assemblée générale annuelle de 2017 ;
- 11 réunions du conseil d'administration ;
- 4 rencontres réunissant administrateurs et employés et portant sur la structure de coordination ;
- 8 rencontres du comité conjoint portant sur les ressources humaines et la gestion du changement ;
- 4 rencontres pour le recrutement de futurs administrateurs ;
- 1 formation sur la lecture des états financiers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Émilie Raymond – Présidente
 Mélanie Labrie – Vice-Présidente
 Walid Al Khatib – Trésorier
 Maria De La Paz Arias Santos – Administratrice
 Fany Banville – Administratrice
 Élyse Massé – Administratrice

REPRÉSENTANTES DES EMPLOYÉS

Lise Tremblay – Administratrice
 Véronique Poulin – Secrétaire

ONT SIÉGÉ PENDANT L'ANNÉE

Emmanuel Ricardo Lamour Blaise (administrateur, membre de la communauté)
 Danny Boulanger (administratrice, membre de la communauté)

VIE ASSOCIATIVE

Trajet, c'est aussi :

421 membres organismes collaborateurs
36 membres actifs
30 participants à l'AGA 2017

MÉDIATION CITOYENNE ET MÉDIATEURS BÉNÉVOLES

Le service de médiation citoyenne est un service de résolution de conflits gratuit et confidentiel. Il s'adresse aux personnes aux prises avec une situation conflictuelle qui souhaitent s'impliquer dans la recherche de solutions. Ces conflits sont de natures variées : voisinage, propriété, bruit, altercations verbales et physiques, etc. Une des particularités de ce service est qu'il est assumé par des médiateurs bénévoles formés en médiation et en résolution de conflits par Trajet.

Lancé en 2006, le service s'est développé et transformé au fil des ans. Voici les grandes étapes de son évolution :

2006 - Les demandes de citoyens sont assumées par les médiateurs de Trajet.

2008-2009 - Le service de médiation se transforme avec la volonté que les demandes de citoyens soient traitées par la communauté. Formation de deux équipes de médiateurs bénévoles.

2010 - Mise sur pied d'une première unité de médiation citoyenne dans le quartier Rosemont–La-Petite-Patrie, appelée MédiAction citoyenne.

2012 - Lancement officiel du service MédiAction citoyenne.

2013 - Mise sur pied d'une unité de médiation citoyenne dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

2014 - Fusion des deux unités de médiation citoyenne afin que le service soit disponible dans les 25 quartiers desservis par Trajet. Les citoyens voulant faire appel au service ont un seul numéro à composer.

Depuis 2008, la contribution bénévole des médiateurs est inestimable. Ils répondent fidèlement aux appels des citoyens vivant des conflits, les rencontrent et, pour ceux qui le souhaitent, les accompagnent dans une rencontre de médiation. À ce jour, plus de 50 médiateurs bénévoles ont été formés par Trajet.

Dans la dernière année, **18 médiateurs bénévoles** ont mis leur expertise et leurs compétences au service des citoyens de Montréal. Les **335 appels** reçus témoignent de la nécessité d'un tel service. Souvent, l'échange téléphonique entre un citoyen et un médiateur permet de réduire l'anxiété créée par le conflit et d'améliorer la situation. Ils ont également réalisé **12 rencontres de médiation** et se sont impliqués pour un total de plus de **1 000 heures**.

Des activités de formation continue ont été organisées pendant l'année. Certaines ont été offertes par des bénévoles, d'autres par Trajet ou par une autre ressource externe.

Formation	Participants
La CNV et la médiation	6 médiateurs bénévoles
Méditation et médiation	6 médiateurs bénévoles
Thérapie brève et médiation	6 médiateurs bénévoles
L'entretien motivationnel et la médiation	5 médiateurs bénévoles
Journée d'échange et de réflexion entre les médiateurs bénévoles de l'ASSOJAQ	4 médiateurs
2 rencontres de supervision de groupe	15 médiateurs bénévoles

Outre le service direct aux citoyens, les médiateurs de Trajet ont donné, à la demande de la FECHIMM, 4 ateliers portant sur la médiation et la résolution de conflits au sein de coopératives d'habitation. 70 personnes ont participé à ces sessions.

AUTRES IMPLICATIONS BÉNÉVOLES

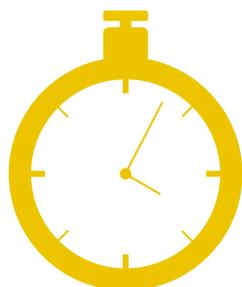
Céline Langevin et Patrice Sansregret, deux bénévoles assidus, poursuivent leur implication en venant témoigner de leur expérience comme victime d'un délit pendant les rencontres de groupe de développement des habiletés sociales. Ils sont tous deux venus à trois reprises rencontrer des adolescents.

Tin Quach, ancien administrateur de Trajet, a animé 4 rencontres portant sur le changement de la structure de coordination et réunissant les administrateurs et les employés de Trajet.

Yves Collin, un autre bénévole fidèle, a présidé l'Assemblée générale annuelle de juin 2017, de même que bien d'autres auparavant.

IMPLICATIONS LORS D'ÉVÉNEMENTS ANNUELS

Les adolescents peuvent également réaliser leur mesure de travaux bénévoles en groupe en s'impliquant dans l'organisation et le déroulement de grands événements annuels ou ponctuels à Montréal.



1 160
HEURES



87
ADOLESCENTS
BÉNÉVOLES



8
ÉVÉNEMENTS



DÉFI SPORTIF
ALTERGO



ORGANISMES D'ACCUEIL

Les organismes communautaires sont des acteurs incontournables et essentiels pour permettre aux adolescents de réparer symboliquement leur geste en effectuant des travaux bénévoles ou en versant un dédommagement financier. Cette année, **181 organismes** ont accepté d'accueillir et de superviser ces adolescents dans leur mesure de réparation. Ceci implique donc que dans chaque organisme, un superviseur généreux, patient et engagé accompagne volontairement ces adolescents dans les tâches à accomplir au quotidien. Cette immense contribution de la communauté a permis à **669 adolescents** d'effectuer **15 590 heures**.

Le tableau ci-dessous (Fig. 5) montre la variété des organismes qui ont collaboré avec Trajet pendant la dernière année ainsi que les heures travaillées par les adolescents.

* Cet organisme est Trajet et le nombre d'heures réalisées est principalement constitué des heures effectuées dans le cadre de corvées supervisées par les intervenants de Trajet.

Catégorie	Spécialité	Nombre d'organismes	Heures réalisées	Nombre d'adolescents
Organisme communautaire	Centre d'entraide et d'assistance matérielle	58	5 755	238
	Sports et loisirs	32	2 552	101
	Jeunes	20	1 541	53
	Religion	7	543	19
	Personnes handicapées	7	469	17
	Récupération et écologie	4	113	8
	Immigration et groupes ethniques	4	464	18
	Personnes âgées	5	293	16
	Association culturelle et sociale	6	374	27
	Enfance	1	20	1
	Graffitis	1	178	7
	Justice*	1	806	65
	Santé	1	157	8
	Éducation	1	30	1
Sous-total		148	13 295	579
Public	Éducation	20	1 145	41
	Administration municipale	7	734	34
	Personnes âgées	2	126	5
	Personnes handicapées	1	25	2
	Sports et loisirs	2	126	5
	Santé	1	139	3
Sous-total		33	2 295	90
TOTAL		181	15 590	669

Fig. 5 - Répartition des heures par type d'organisme

TRAJET S'ENGAGE DANS SON MILIEU

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

- ◆ Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- ◆ Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal
- ◆ Le Service de police de la Ville de Montréal
- ◆ Les magistrats de la Chambre de la Jeunesse à Montréal
- ◆ Les procureurs du Bureau des affaires de la jeunesse de Montréal
- ◆ Les avocats du Bureau d'aide juridique-Droit de la jeunesse de Montréal
- ◆ Le percepteur des amendes de la Ville de Montréal
- ◆ Le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal-Institut Universitaire
- ◆ Les nombreuses victimes pour leur confiance lors des consultations et du processus de médiation
- ◆ Les membres actifs qui contribuent, à leur façon, à concrétiser la mission que Trajet s'est donnée.

CONCERTATION, MEMBERSHIP ET REPRÉSENTATIONS

- ◆ Tables de concertation jeunesse (Montréal-Nord, LaSalle, Verdun)
- ◆ Table de concertation sur l'intimidation des personnes âgées en HLM (Villeray)
- ◆ Comité des partenaires des Habitations Rosemont : participation au comité financement et au recrutement d'une travailleuse de proximité
- ◆ Conseil d'administration du Centre de justice de proximité du Grand-Montréal
- ◆ Tables régionales : comité montréalais de suivi LSJPA et comité de suivi des ententes de collaboration CJ/OJA
- ◆ Membre de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- ◆ Membre du Centre de services de justice réparatrice : appui et collaboration au projet de « balados » sur la justice réparatrice
- ◆ Rencontres annuelles des délégués à la jeunesse (CIUSSS-CSIM et CIUSSS-OIM)
- ◆ Tournée annuelle des partenaires socio-judiciaires
- ◆ Forum Mondial de Médiation : une communication, « Médiation citoyenne : réflexion sur un modèle québécois », et une animation, « Médiation et résistance des médiés »

IMPLICATION À L'ASSOJAQ

Depuis 2012, Trajet contribue activement au développement et au maintien des activités de l'Association des organismes de justice alternative du Québec, qui compte 14 membres répartis sur tout le territoire québécois. L'association vise à défendre et à promouvoir les intérêts communs de ses membres en les représentant auprès de diverses instances gouvernementales, localement, régionalement et nationalement. Elle favorise la libre circulation de l'information, la visibilité, la réflexion, la concertation, la formation et la reconnaissance du travail des membres. L'ASSOJAQ soutient la recherche, la créativité, l'innovation et le développement de projets d'envergure nationale dans le domaine de la justice alternative.

- ◆ Conseil d'administration : mandat de coprésidence
- ◆ Comités internes :
 - o Ingénierie de la médiation : formation de quatre formatrices en médiation pénale et dispensation de la formation, étude des services de médiation citoyenne au sein de l'association

- o Élargissement du réseau des organismes d'accueil : déploiement de la stratégie d'action régionale et locale en vue d'augmenter l'offre de supervision des organismes
- o Formation en médiation des travailleurs de rue : déploiement de formations, suivi du projet national et communication lors du Forum Mondial de Médiation
- o Codéveloppement professionnel : animation et participation à des séances
- ◆ Prêt de locaux et d'équipement

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET RECHERCHE

Cette année, la contribution de Trajet au développement des connaissances dans le domaine de l'intervention et au développement des compétences de futurs intervenants fut importante :

- ◆ Accueil de stagiaires :
 - o Université de Montréal – École de criminologie
 - o La Puce ressource informatique – Tremplin vers l'emploi
- ◆ Participation à des recherches :
 - o Questionnaire JAGTAM en agir délictueux – Mesures alternatives des Vallées-du-Nord
 - o Le suivi des jeunes délinquants dans la communauté : expériences de la contrainte et coconstruction du travail d'accompagnement – Catherine Lenzi (IREIS Rhône-Alpes) et Nicolas Sallée (Université de Montréal, CREMIS)
 - o Organisation d'une présentation des résultats de la recherche « La LSJPA, sept ans plus tard : portrait des jeunes, des trajectoires et des pratiques » (pour plusieurs OJA)
 - o Organisation d'une présentation des résultats de la recherche « ESCAM, Centre de recherche Jeunes en difficulté, CIUSSS-Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal »
- ◆ Présentations en milieu scolaire :
 - o Cégep Marie-Victorin – Travail social : 2 groupes de 25 personnes
 - o Université de Montréal – Victimes et institutions juridiques : 30 personnes
 - o Université de Montréal – Justice réparatrice : un groupe de 60 personnes
 - o Collège Ahuntsic – Techniques d'intervention en délinquance : 3 groupes de 20 personnes
 - o Centre Paul-Gratton et annexes – Atelier sur l'intimidation : 2 groupes totalisant 30 personnes

MÉDIATION SCOLAIRE

« Pour mieux s'entendre » est un service de médiation scolaire qui permet aux écoles secondaires de faire appel aux médiateurs de Trajet pour gérer les situations conflictuelles entre étudiants. À la suite de la demande d'un responsable de l'école, un médiateur effectue rapidement une rencontre préparatoire avec chacune des parties et, si elles sont volontaires, il réalise une rencontre de médiation. Ce service a été offert à 6 écoles secondaires et les médiateurs de Trajet ont effectué 3 rencontres de médiation.

TRAJET

SPHÈRE LSJPA

Pierre Bélanger
 Christian Favreau
 Hélène Fruchard
 Mylène Guilbault-Labonté
 Véronique Hébert
 Christiane Houle
 Stella Jetté
 Joanne Lauzon
 Amélie Lebeau
 Danielle Paquet
 Donald Sanon
 Diane Turcotte

SPHÈRE MÉDIATION

Benoît Gauthier
 Julie Pouliot
 Lise Tremblay

ÉQUIPE TECHNIQUE

Nadia Elakremi
 Arnaud Gros-Burdet
 Alain Saint-Pierre

COMITÉ DE COORDINATION

Véronique Poulin
 Lise Tremblay (intérim)

STAGIAIRES

Kadidiatou Balde
 Sandy Fortuné
 Noémie Gauthier-Lefebvre
 Clara Leclerc

HISTORIQUE

1980 - Mise sur pied du projet expérimental « Programme de travaux communautaires » (PTC) par le Bureau de consultation jeunesse.

1983 - L'organisme « Travaux communautaires jeunesse Montréal » (TCJM) est légalement constitué.

1984 - Accréditation de TCJM par le ministère des Affaires sociales.

1991 - Signature de l'entente avec le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain conférant à TCJM l'application du programme de mesures de rechange reconnu dans la Loi sur les jeunes contrevenants. Changement du nom de la corporation pour « Trajet jeunesse ».

2000 - Lancement du programme « Réparado », créant un fonds disponible pour dédommager une victime à l'issue d'une médiation. Une première au Québec et une première association avec l'entreprise privée.

2001 - Signature d'une entente cadre avec Les Centres jeunesse de Montréal et Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw visant à revoir le partage des responsabilités propres à chacun des organismes.

2006 - Désignation de Trajet jeunesse à titre de programme approuvé de travail bénévole au profit de la collectivité par Le Centre jeunesse de Montréal - Institut Universitaire et Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw en application de la LSJPA.

2009 - Changement du nom de la corporation pour « Trajet ».

2010 - Signature d'une entente de collaboration avec Le Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire et Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw.

2012 - Adhésion à l'Association des organismes de justice alternative du Québec (ASSOJAQ). Lancement du service de médiation citoyenne. Lancement du projet de médiation scolaire à l'école Louis-Joseph-Papineau.

ARRONDISSEMENTS ET VILLES DÉSSERVIES

- Ahuntsic/Cartierville
- Anjou
- Côte-des-Neiges
- LaSalle
- Mercier/Hochelaga-Maisonneuve
- Montréal-Nord
- Mont-Royal
- Outremont
- Plateau Mont-Royal
- Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est
- Rosemont/Petite-Patrie
- Saint-Laurent
- Saint-Léonard
- Sud-Ouest
- Verdun
- Ville-Marie
- Villeray/Saint-Michel/Parc Extension
- Westmount

REMERCIEMENTS

BAILLEURS DE FONDS PRINCIPAUX

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île
-de-Montréal – Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

Justice Québec via le Fonds Accès Justice



Trajet Inc.

3566, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1X 1A7
Tél : 514 521-2000
Fax : 514 521-1166
info@trajetoja.org
trajetoja.org

Heures d'ouverture :
Lundi-mercredi 9h-18h
Jeudi-vendredi 9h-17h

